

Coronavirus – Communiqué

Suite aux mesures annoncées par le Président de la République hier soir, le Premier Ministre ce jour à 13h et la Ministre des Sports à l'instant, vous trouverez ci-dessous un point à date sur l'épidémie de COVID-19.

- La décision a été prise par le Gouvernement de **fermer temporairement tous les établissements d'éducation, d'enseignement et de formation pendant 15 jours minimum à compter de lundi 17 mars**. Cela concerne l'INSEP, les CREPS, les pôles, les établissements nationaux et les écoles de formation fédérales. Les internats seront vidés progressivement. Personne ne sera mis sur le trottoir sans solution mais les athlètes notamment les mineurs rentreront chez eux ou dans des familles d'accueil quand ils ne peuvent pas rentrer chez eux de suite (cas spécifique de l'Outre-mer). **La Direction des sports a organisé la diffusion de ces informations et la fermeture des établissements, en prenant toutes les dispositions nécessaires** et en lien avec les collectivités territoriales le cas échéant, notamment les régions pour les CREPS.
- Les **examens et concours dans tous les secteurs seront maintenus** mais dans des conditions sanitaires adaptées pour assurer la continuité de la vie de la Nation avec la mise en place de **mesures barrières spécifiques** destinées à limiter les contacts physiques (consignes sur le contrôle des pièces d'identités, etc.).
- **Les consignes de l'Etat pour le Mouvement sportif sont les suivantes :**
 - Rappel que le monde sportif, en responsabilité, s'est déjà mis en ordre de marche pour le freinage de la progression de l'épidémie de coronavirus.
 - Alors que le mouvement sportif compte plus de 16 millions de licenciés et dans le contexte exceptionnel et en toute logique avec les annonces effectuées par le Chef de l'Etat et du Gouvernement, **l'organisation du mouvement sportif doit viser l'objectif commun de la diminution forte du risque de contamination en limitant au maximum les situations de promiscuité.**
 - De nombreuses fédérations sportives ont déjà pris des mesures pour suspendre leurs activités et compétitions.
 - En ce qui concerne les **activités sportives encadrées : le Gouvernement recommande de limiter à 10 personnes la présence en simultané dans un même espace**. Il n'y a pas de consigne d'interdire les activités encadrées en-dessous de 10 personnes. **Les clubs et associations sportives sont libres de s'organiser en petit groupe de moins de 10 personnes (encadrants compris) et de maintenir des activités encadrées dans cette limite et en responsabilité.** Cela étant dit, l'accès aux équipements sportifs est en pratique souvent lié aux décisions des collectivités locales qui en ont majoritairement la propriété et la gestion et qui peuvent décider de les fermer en application des préconisations du Chef de l'Etat de limiter les déplacements au strict nécessaire et de favoriser le télétravail.
 - Il sera toujours possible de pratiquer des activités physiques dans les espaces ouverts : parcs et jardins, espaces naturels... Il est même recommandé de s'aérer.
 - En ce qui concerne les **grands rassemblements** : le Premier Ministre a annoncé ce jour l'abaissement de l'interdiction des rassemblements à 100 personnes. Cette mesure est **d'application immédiate**. Il s'agit d'une doctrine uniforme pour tous les types de rassemblement : sportifs, culturels...
 - **Il appartient aux clubs, fédérations et organisateurs de prendre les dispositions nécessaires dès aujourd'hui pour faire appliquer les mesures indiquées ci-dessus.**
 - En ce qui concerne les **stages sportifs prévus** : tous les stages sans exception seront **annulés** (scolaires, extra-scolaires, sportifs... quels que soient les organisateurs).
 - Des **mesures spécifiques** en fonction de publics cibles fragiles seront annoncées par le Ministère de la Santé bientôt : elles viseront notamment le public des personnes porteuses de handicap. Le Ministère des sports recommande de redoubler de vigilance pour ce public particulièrement fragile.

Le Ministère des sports a mis en œuvre une **cellule de veille permanente** et une messagerie unique **à destination de leurs établissements et des fédérations et des ligues professionnelles**, covid-19@sports.gouv.fr, pour les aider dans la mise en place des mesures indiquées plus haut.

Vous trouverez, en annexe, la dernière version du tableau de suivi des mesures prises par les pays étrangers à destination de la France (ainsi que l'Italie et la Corée du Sud).

Vous pouvez retrouver la vidéo intégrale de la conférence de presse de la Ministre des Sports ici : www.pscp.tv/w/cTo_WjEzMzE1NTI3fDFsRHhMZ2V3cER2Sm0EO4IG_43FFvPZhOC58QsSmd0AneC6TTIDV_khxN9fNA==?t=1m10s

Par ailleurs, nous vous invitons à continuer la consultation régulière de la plateforme gouvernementale d'information sur le coronavirus : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>.

Principales mesures prises par les pays concernant la Corée du Sud et l'Italie

Mise à jour 13/03/2020, 12h30

Pays	Mesures de confinement		Interdiction d'entrée sur le territoire	
Zones géographiques	<i>Systematique</i>	<i>commentaires</i>	<i>En provenance d'Italie et Corée du S.</i>	<i>Commentaires</i>
Afrique				
Angola			1	sauf nationaux
Bénin	1			
Burundi	1			
Comores	1			
Libéria	1			
Madagascar			1	
Malawi				
Maurice			1	Voyageurs en transit inclus sauf nationaux et résidents
Mozambique	1	autoquarantaine		sauf transit
Niger	1			
RDC	1			
Rwanda	1	si symptômes		
Seychelles			1	sauf nationaux et résidents
Tanzanie	1	si symptômes		
Tchad	1			
Amériques				
Antigue et La Barbade			1	
Aruba	1	autoquarantaine		
Bélize	1	autoquarantaine		
Bermudes	1			
Bolivie			1	suspension des vols
Chili	1	autoquarantaine		
Colombie	1			
Equateur	1	autoquarantaine		
Etats-Unis			1	
Guatemala			1	
Grenade			1	Italie
Haïti			1	
Jamaïque			1	
Panama	1	autoquarantaine		
Paraguay	1			
Sainte Lucie			1	voyageurs

Salvador	1	quarantaine de 30 jours	1	sauf diplomates, nationaux et résidents
Trinité et Tobago			1	
Uruguay	1	autoquarantaine		
ANMO				
Arabie saoudite			1	visas annulés pour voyageurs
Bahrein	1			
Égypte	1			
Irak			1	
Israël			1	
Jordanie			1	
Koweït			1	
Liban			1	sauf résidents
Oman	1		1	
Qatar			1	
Territoires palestiniens			1	
Tunisie	1	autoquarantaine		
Asie/Océanie				
Australie	1	pour résidents	1	
Bangladesh			1	sauf avec visa et certificat médical
Bhoutan			1	
Bruneï	1			
Chine (Guangdong)	1			
Chine (Pékin - Shanghai)	1			
Îles Cook	1			
Iles Marshall			1	
Fidji			1	
Hong Kong	1	à partir du 13 mars		
Indonésie			1	
Inde	1	quatorzaine effectuée au point de e	1	Y compris transit. Visas invalidés, sauf diplomates
Japon			1	Corée du S.
Kiribati			1	
Laos	1	autoquarantaine		
Macao	1			
Malaisie			1	Corée du S. sauf résidents
Maldives			1	Voyageurs depuis Corée du S. + IT sauf nat.
Mongolie			1	Transit inclus, sauf nat.
Nauru			1	

Népal			1	plus de visas à l'arrivée
Nelle Zélande	1	autoquarantaine		
Philippines			1	
Samoa			1	
Singapour			1	1
Sri Lanka			1	suspension des visas à l'arrivée
Taïwan	1			
Thaïlande	1			
Timor oriental			1	
Vanuatu			1	
Vietnam	1	si symptômes		
Europe (dont EUC)				
Albanie			1	IT
Arménie	1	si symptômes		
Azerbaïdjan	1	21 jours		
Bosnie			1	
Chypre	1	autoquarantaine		
Fédération de Russie	1			
Géorgie	1	sauf certificat médical		
Kazakhstan			1	
Kirghizstan			1	
Kosovo	1	autoquarantaine	1	suspension des vols
Macédoine	1			
Malte			1	Italie
Moldavie			1	
Mongolie			1	suspension des lignes aériennes
Ouzbékistan			1	sauf diplomates
République tchèque			1	
Serbie			1	
Slovaquie			1	à partir du 13 mars
Tadjikistan			1	Transit inclus
Turkménistan	1		1	
Turquie			1	sauf nationaux et résidents
<i>Total toutes zones</i>	45		58	

Au total, 99 pays et territoires ont pris des mesures restrictives à l'encontre de la Corée du Sud et l'Italie.